



Déclaration de la FNEC FP-FO

Comité Social d'Administration Spécial Départemental de la Gironde du second degré.

11 juillet 2024

Madame la Directrice Académique,
Mesdames et Messieurs les membres du CSA-SD de Gironde,

Les résultats des élections législatives confirment la déroute du président de la République et le profond rejet de la politique antisociale menée depuis 7 ans et adoptée à coups de 49-3 répétés comme le recul de l'âge de départ à la retraite.

Emmanuel Macron et sa politique libérale sont totalement discrédités aujourd'hui. Plusieurs ministres ont été battus, dont Stanislas Guerini qui préparait la destruction du Statut de fonctionnaire, et Sarah El Haïry, propagandiste forcenée du SNU... Le Premier ministre Gabriel Attal a remis sa démission. Leurs réformes qui visent à faire des économies en détruisant les services publics doivent donc disparaître avec eux ! Les propos de Mme Belloubet sur le maintien du « choc des savoirs », alors qu'elle ne sera bientôt plus ministre, sont à ce titre intolérables.

D'autant plus intolérables que dans l'Enseignement, la Culture, la Formation professionnelle et plus généralement dans la fonction publique, les personnels se mobilisent depuis des mois pour les salaires, pour l'arrêt des suppressions de postes, pour le rétablissement des 10 milliards d'euros retirés du budget 2024. Et dans l'Education nationale, malgré la valse des ministres – pas moins de 4 en 2 ans – les collègues refusent toujours, aux côtés des parents d'élèves, le « Choc des savoirs », ses groupes de niveau et exigent son retrait !

Tout comme il est intolérable qu'entre les deux tours le gouvernement publie au JO du 7 juillet le décret n° 2024-727 du 6 juillet 2024 qui confie aux recteurs d'académie certains actes de gestion du corps des professeurs agrégés notamment, le classement des lauréats du concours de l'agrégation, l'évaluation, l'avancement d'échelon et de grade. La FNEC FP-FO exige le respect des statuts particuliers des différents corps, refuse un corps unique d'enseignants, veut une gestion nationale du corps des agrégés et donc demande l'abrogation de ce décret.

Pour ce dernier CSA-SD, la FNEC FP-FO demande que les réajustements se construisent autour du triptyque : amélioration des conditions de travail, baisse des effectifs par classe, création de postes. Nous exigeons que les réajustements opérés dans un établissement ne se fassent pas au détriment d'un autre. En effet, lorsqu'on connaît la somme consacrée au Pacte, soit 6 540 000 euros, le département ne peut pas dire qu'il n'a pas d'argent pour améliorer simplement la vie des établissements, la vie des collègues ! Cette argutie ne tient pas. Ne pas donner les moyens pour ouvrir des divisions ou revaloriser les salaires sans contrepartie, est un choix politique, celui de détruire toujours plus l'éducation nationale sans le moindre égard pour ceux qui les font vivre, les personnels.

Nous refusons aussi qu'au sein du département, les contractuels aient priorité sur les TZR pour les postes à l'année. Pour la FNEC FP-FO, cette mesure doit relever du choix des collègues. Certains TZR pour de multiples raisons peuvent avoir besoin de rester une année en poste. Cette mesure administrative – que nous rejetons – ne peut à terme que créer des dissensions entre les personnels.

Aussi, malgré les demandes répétées du président Macron à son premier ministre de continuer sa politique et l'incertitude politique suite à sa défaite dans les urnes, la FNEC FP-FO continue d'exiger la satisfaction immédiate des revendications suivantes :

- 👤 Abrogation de la réforme des retraites !
- 👤 Abandon de la réforme de l'assurance chômage !
- 👤 Augmentation des salaires de 10% sans travail supplémentaire !
- 👤 Abrogation du « choc des savoirs » !
- 👤 Abandon de la réforme des lycées professionnels !
- 👤 Retrait du projet de réforme Guerini de destruction de la Fonction publique et des statuts !
- 👤 Abandon du pacte !
- 👤 Annulation de toutes les coupes budgétaires et des suppressions de postes !
- 👤 Abandon de Parcoursup et du Service National Universel !

Merci pour votre écoute.

**Cindy Garcia, Delphine Marin, Delphine Paillé,
Camille Tastet, Christophe Grimaux, Frédéric Abramson.**

pour la FNEC FP-FO de la Gironde